

# ASSISTANCE JURIDIQUE PERSONNALISÉE

## MISEZ SUR DES CONSEILS ÉCLAIRÉS DANS LA GESTION DE VOS SALARIÉS



### UNE QUESTION EN DROIT SOCIAL ? UNE DIFFICULTÉ ?

**Votre assistance juridique personnalisée en droit social est à votre disposition pour répondre aux questions que vous rencontrez au quotidien dans la gestion de vos RH.**

Quelques exemples de questions :

- ▶ Quels sont les affichages obligatoires dans mon entreprise ?
- ▶ Je souhaite embaucher un salarié étranger : quelle procédure ? quelles formalités ?
- ▶ Quels sont les registres obligatoires et documents à tenir à disposition de l'inspecteur du travail ?
- ▶ Je souhaite embaucher un salarié en CDD : dans quelles conditions le faire ?
- ▶ Quelles sont les obligations en droit du travail liées au seuil d'effectif de mon entreprise ?

### Pour qui ?

- ▶ RH et DRH
- ▶ Gestionnaires de paie
- ▶ Dirigeants

### Disponibilité

Nos experts sont à votre écoute du lundi au vendredi aux horaires habituels d'ouverture de votre bureau.

### Formule d'abonnement

- ▶ Crédit de 10h ou de 20h à un tarif préférentiel utilisable sur 3 mois, 6 ou 12 mois
- ▶ Bénéficiez de 5% de réduction sur votre forfait pour tout renouvellement d'abonnement

[contact@bdo.fr](mailto:contact@bdo.fr)

[www.bdo.fr](http://www.bdo.fr)



#### Conseils de professionnels

Notre support est assuré par nos juristes ou avocats partenaires qui sauront répondre à vos problématiques courantes relatives au droit du travail.

#### Gain de temps et économies

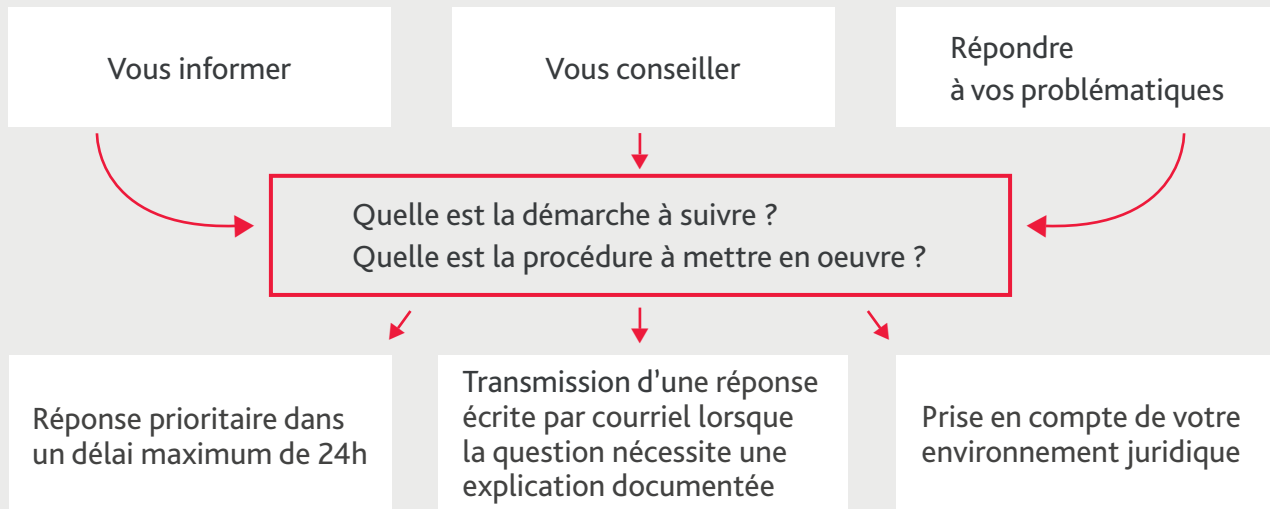
Une façon économique et directe d'accéder à des réponses précises et fiables sans prendre rendez-vous.

#### Disponibilité assurée

Nos experts s'engagent à prendre en compte votre demande lors des horaires d'ouverture définis dans votre abonnement. Votre demande sera prise en compte en priorité.

Apportez des réponses structurées et claires face aux interrogations posées par vos salariés, par les représentants du personnel ou par l'Administration.

**NOTRE ENGAGEMENT : ÊTRE À VOS CÔTÉS À CHAQUE INSTANT**



**QUELLES THÉMATIQUES\* ? NOS SPÉCIALISTES PEUVENT VOUS APPORTER DES RÉPONSES SUR DES SUJETS TELS QUE (LISTE NON EXHAUSTIVE) :**

- ▶ **L'embauche** : choix du contrat, classification, rémunération, période d'essai...
- ▶ **Le temps de travail** : horaires collectifs, individuels, heures supplémentaires, forfaits, congés payés, RTT...
- ▶ **L'exécution du contrat de travail** : avenant, évolution de carrière, mutation, changement des conditions de travail...
- ▶ **Les sanctions disciplinaires** : avertissement, mise à pied, licenciement...
- ▶ **La rupture de contrat** : démission, rupture conventionnelle, licenciement, inaptitude...
- ▶ **La garantie sociale** : choix de la convention collective, mutuelle et prévoyance obligatoire...
- ▶ **La gestion des instances représentatives du personnel** : élections, organisation des réunions, préparation des temps de consultation.

**VOUS DÉSIREZ SOUSCRIRE À NOTRE OFFRE OU SOUHAITEZ EN SAVOIR PLUS ?**

Contactez vos interlocuteurs Expertise Sociale & RH habituels.

\* Le service Assistance juridique personnalisée concerne des questions de droit courant. Les sujets qui nécessitent une étude approfondie ou un acte juridique feront l'objet d'une consultation spécifique avec le soutien du cabinet d'avocats partenaire de BDO. Pour en savoir plus, contactez-nous.